



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 16 mars 2015 à 11 h 30
4555, rue de Verdun**

PRÉSENCES :

Monsieur Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Eve Brunet, Conseillère d'arrondissement

ABSENCE :

Madame la conseillère Manon Gauthier, Conseillère de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Pierre Winner, directeur d'arrondissement
Madame Caroline Fiset, directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire
d'arrondissement

CA15 210053

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Brunet

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi
16 mars 2015.

10.01

CA15 210053.1

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La période de questions n'a pas eu lieu étant donné l'absence d'auditoire.

CA15 210054

Autoriser une dépense de 1 000 \$ pour l'achat de billets (forfait corporatif), pour le souper-spectacle organisé au profit de l'Ancre des jeunes qui aura lieu le jeudi 26 mars 2015. (1153461024)

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Brunet

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'autoriser une dépense de 1 000 \$ afin d'acheter des billets (forfait corporatif), pour le souper-spectacle organisé au profit de l'Ancre des jeunes qui aura lieu le jeudi 26 mars 2015;
2. D'approuver le versement de 1 000 \$, toutes taxes applicables incluses, le cas échéant, à l'Ancre des jeunes, à cette fin;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

30.01 1153461024

CA15 210055

Octroyer une subvention, sous forme de gratuité, d'une valeur de 263,72 \$, toutes taxes incluses, à l'École Notre-Dame-de-la-Garde pour l'occupation temporaire du domaine public, à l'occasion du Grand Défi Pierre Lavoie qui aura lieu le jeudi 19 mars 2015. (1153461025)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'octroyer une subvention, sous forme de gratuité, d'une valeur de 263,72 \$, toutes taxes incluses, à l'École Notre-Dame-de-la-Garde pour l'occupation temporaire du domaine public, à l'occasion du Grand Défi Pierre Lavoie qui aura lieu le jeudi 19 mars 2015.

30.02 1153461025

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Brunet

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 11 h 43.

70.02

JEAN-FRANCOIS PARENTEAU
MAIRE D'ARRONDISSEMENT

CAROLINE FISETTE
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT